



Cantal,
Haute-Loire,
Lozère, Puy
de Dôme



Systèmes bovins laitiers des zones de montagnes et piémonts d'Auvergne et de Lozère

(CAS-TYPES EN CONJONCTURE 2016)

Extrait du référentiel

ONT CONTRIBUÉ À CE DOSSIER

Rédaction :

Mathilde BONESTEBE, Yann BOUCHARD, Estelle DELARUE, Françoise MONSALLIER (Chambre d'agriculture du Cantal), Claude ROCHE (Chambre d'agriculture de la Haute Loire), Patricia LOUBAT (Chambre d'agriculture de la Lozère), Jean Louis BALME (Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie), Pierre EVRAIN, Clémentine LACOUR (Chambre d'agriculture du Puy de Dôme), Yannick PECHUZAL (Institut de l'Élevage).

Maquette :

Corinne Maigret (Institut de l'Élevage)

Crédits photos :

Institut de l'Élevage, Chambre d'agriculture du Cantal

REMERCIEMENTS

Merci aux éleveurs des Réseaux d'élevage pour leur accueil et leur contribution active à l'élaboration de ces références ainsi qu'à toutes les personnes et organismes sollicités pour la fourniture de données commerciales, techniques et économiques présentes dans ce document.

Préalables

Forts du suivi d'une cinquantaine de fermes dans le dispositif INOSYS Réseau d'élevage* les départements du Cantal, de la Haute Loire, de la Lozère et du Puy de Dôme décrivent 15 systèmes de production laitière spécialisés ou mixtes qui se veulent illustratifs de la diversité de l'élevage laitier de ces départements (contexte pédoclimatique, zones fourragères, mode de conduite et débouchés).

Construits à partir d'observations concrètes en fermes, ces systèmes de production fournissent des références et des objectifs accessibles. D'une part ils donnent des repères aux éleveurs et aux techniciens pour piloter les exploitations ou établir des projets. D'autre part ces systèmes modélisés et optimisés sont disponibles pour tous travaux de prospective sur l'élevage laitier à l'échelon départemental et national.

Les résultats conjoncturels sont établis à système technique constant en intégrant les évolutions économiques des prix des matières premières (IPAMPA), des charges et des produits. Les prix de vente des animaux et du lait sont actualisés à partir des données commerciales de groupements de producteurs, de laiterie, et à dire d'experts (de nombreux éléments d'actualisation sont publiés dans le *référentiel élevage*).

Les systèmes de production laitière décrits dans un cadre qui correspond à celui des cahiers des charges des AOP d'Auvergne (Bleu d'Auvergne, Cantal, Fourme d'Ambert, Saint Nectaire et Salers), voient leur prix du lait majoré d'une plus-value. Cette plus-value est estimée à partir des données collectées au sein de la filière et des différentes entreprises de collecte.

AOP	Plus value 2016	Plus value 2016
	Selon entreprises	appliquées sur cas types
	€/1000 l	€/1000 l
Cantal	30 €	30 €
Saint Nectaire laitier	35 € à 67 €	47 €
Fourme d'Ambert	7 € à 24 €	12 €
Bleu d'Auvergne	0.2 à 2.96 €	0.5 €

En fonction des zones de collectes et des zones d'appellation, certains cas types, dans leur fonctionnement, peuvent répondre au cahier des charges de plusieurs AOP. Le choix a été fait de les décrire dans une d'entre elles (ou deux quand celles-ci se cumulent, exemple Cantal + Bleu d'Auvergne), généralement en appliquant la plus-value de l'AOP présente sur la zone de présence majoritaire du cas type.

Exemple : BL15 Mont du Cantal donc AOP Cantal + Bleu.

Néanmoins un cas type peut illustrer un système de production, d'une autre zone d'appellation d'origine (par exemple ce même BL15 présent sur la zone d'appellation Fourme d'Ambert et Bleu d'Auvergne). Le tableau suivant permet de visualiser les potentialités entre cas type et AOP

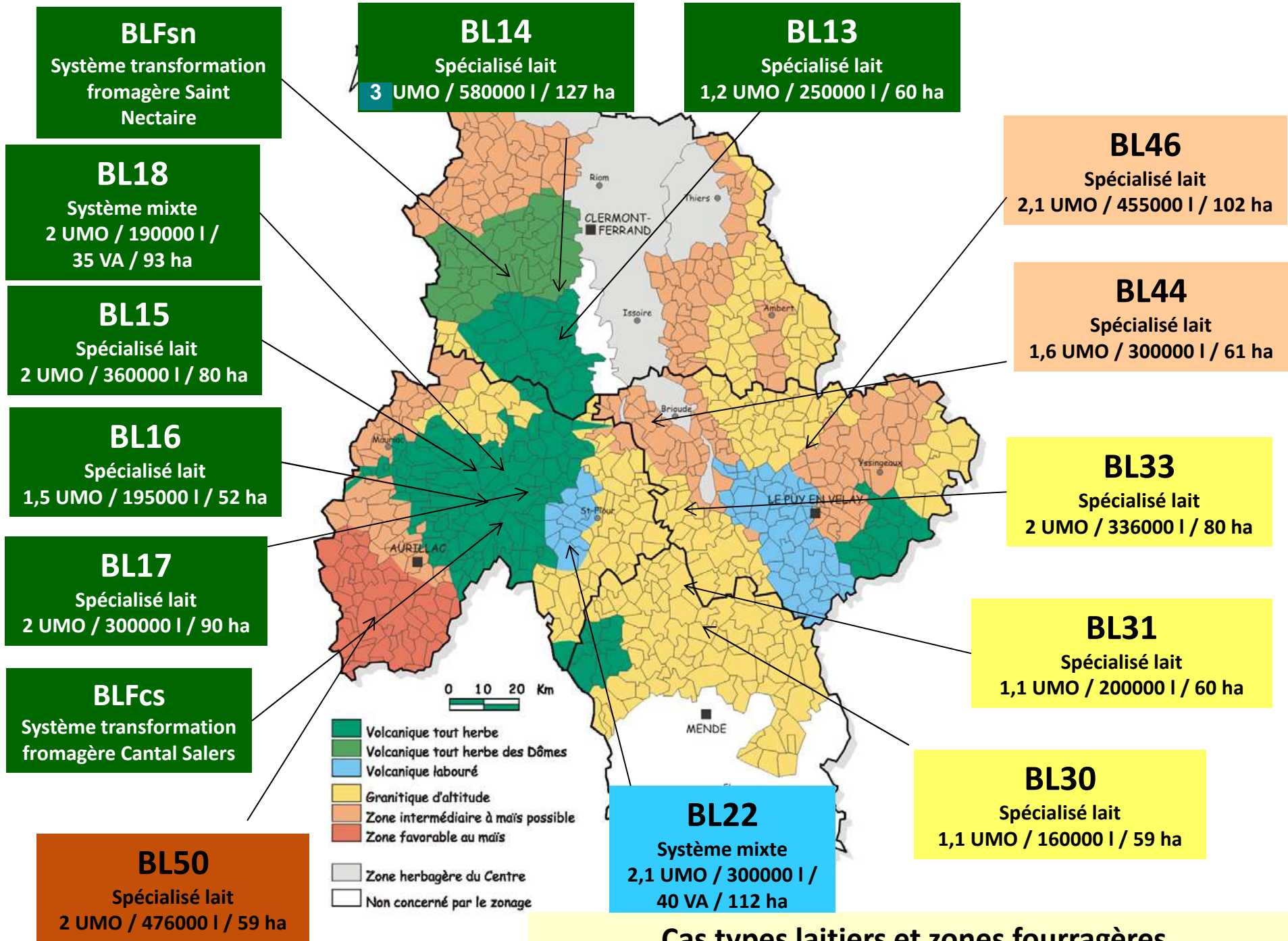
Cas type	AOP retenues pour la description	AOP Potentielles
BL13	Fourme d'Ambert + Bleu d'Auvergne	Cantal + Bleu d'Auvergne
BL14	Fourme d'Ambert + Bleu d'Auvergne	Cantal + Bleu d'Auvergne
BL15	Cantal + Bleu d'Auvergne	Fourme d'Ambert + Bleu d'Auvergne
BL16	Cantal + Bleu d'Auvergne	Fourme d'Ambert + Bleu d'Auvergne Saint Nectaire
BL17	Cantal + Bleu d'Auvergne	Fourme d'Ambert + Bleu d'Auvergne Saint Nectaire
BL18	Cantal + Bleu d'Auvergne	Fourme d'Ambert + Bleu d'Auvergne
BL22	Cantal + Bleu d'Auvergne	Fourme d'Ambert + Bleu d'Auvergne
BL33	Aucune	Fourme d'Ambert + Bleu d'Auvergne
BLFcs	AOP Cantal + Bleu d'Auvergne (Lait livré) AOP Salers (lait transformé)	
BLFcs	AOP Saint Nectaire (Lait livré) AOP Saint Nectaire (lait transformé)	

Bien évidemment un système d'exploitation dont le fonctionnement correspond à un cas type et présent sur une zone d'appellation peut aussi avoir fait le choix de ne pas intégrer un cahier des charges.

D'autres systèmes, bien que présents sur des zones d'appellation (BL50) sont décrit sans plus-value car leur fonctionnement tel qu'il est décrit à travers le cas type ne correspond pas au cahier des charges de l'AOP. Des modifications substantielles seraient à apporter pour l'intégrer.

Méthodologie de construction des cas types

- Ils sont décrits sur l'année civile.
- Les performances animales et végétales des systèmes décrits ne sont pas affectées par les aléas climatiques et les problèmes sanitaires. Cependant, une approche « impact » en cas d'aléas majeur est proposée.
- Les systèmes sont décrits à l'équilibre fourrager sans variation économique des stocks. La céréale autoconsommée fait l'objet d'une cession au troupeau (valeur définie annuellement en fonction du prix de marché : **125 €/tonne pour 2016**).
- Les aides couplées et découplées sont celles qui sont dues au titre de l'année étudiée. Les aides couplées (DPB + aide verte + surprime) ont été établis sur la reconstitution historique propre à chaque système. **Cette publication ne tient pas compte de stabilisateur ou discipline budgétaire non connus à cette date pour la PAC. Un stabilisateur de 10% a été reconduit pour les ICHN.**
- Pour comparer les systèmes sociétaires et les formes individuelles, la rémunération des associées et les indemnités de mise à disposition ne sont pas prises en compte pour le calcul de l'EBE.
- Pour le foncier, on considère que 2/3 des surfaces sont en fermage (à des tiers), le reste en propriété (ou mis à disposition).



Cas types laitiers et zones fourragères

**Volcanique
tout
herbe**

AOP Fourme
d'Ambert + Bleu

Système laitier spécialisé, 250000 litres de lait vendus

1,2 UMO - 39 vaches laitières Prim'holstein

60 ha de prairies permanentes ; ensilage et foin

BL13

AOP Fourme
d'Ambert + Bleu
d'Auvergne

Système laitier spécialisé, 580000 litres de de lait vendus

3 UMO GAEC - 85 vaches laitières Prim'holstein

126 ha de prairies permanentes ; ensilage et foin

BL14

AOP Cantal / Bleu
d'Auvergne

Système laitier spécialisé, 360000 litres de lait vendus

55 vaches laitières Prim'holstein

80 ha de prairies permanentes ; ensilage et foin

BL15

AOP Cantal / Bleu
d'Auvergne

Système laitier spécialisé, 195 000 l de lait vendus

1,5 UMO - 37 vaches laitières Prim'holstein

52 ha d'herbe, enrubannage et foin

BL16

AOP Cantal / Bleu
d'Auvergne

Système laitier spécialisé, 300000 litres de lait vendus

2 UMO GAEC - 57 vaches laitières montbéliardes

90 ha de prairies permanentes , foin (séché au sol)

BL17

AOP Cantal / Bleu
d'Auvergne

Double troupeau, 190000 l de lait + broutards

2 UMO GAEC - 33 vaches laitières à 6100 l et 35 vaches allaitantes Salers

93 ha en prairies naturelles

BL18

AOP Cantal / Bleu
d'Auvergne

Système laitier avec fabrication de fromage Salers

3,2 UMO GAEC - 300 000 l de lait dont 190 000 l transformés en Salers

54 vaches Montbéliardes, 76 ha de prairies permanentes.

BLFcs

AOP Saint
Nectaire

Système laitier avec fabrication de fromage Saint Nectaire

3,5 UMO GAEC - 370 000 l de lait dont 318 000 l transformés en Saint Nectaire

65 vaches Montbéliardes, 100 ha de prairies permanentes.

BLFsn

**Volcanique
labouré**

AOP Cantal / Bleu
d'Auvergne

**Double troupeau
300 000 litres de lait et 40 vaches allaitantes**

49 vaches laitières montbéliardes à 6400 l et 40 vaches allaitantes aubrac.

107 ha de prairies et 5 ha de céréales, ensilage et foin

BL22

**Granitique
d'altitude**

Système laitier spécialisé, 160 000 l de lait vendu

1,1 UMO, 33 vaches laitières montbéliardes à 4900 l (croisement charolais)

66 ha de prairies avec parcours et 3 ha de céréales, ensilage et foin

BL30

Système laitier spécialisé, 200 000 l lait vendu

1,1 UMO, 35 vaches laitières montbéliardes à 5800 l

57 ha de prairies et 3 ha de céréales, ensilage et foin

BL31

Système laitier spécialisé, 336 000 l de lait vendu

2 UMO, 49 vaches laitières Prim'Holstein à 7100 l

70 ha de prairies et 10 ha de céréales, ensilage et foin

BL33

**Zone à maïs
possible**

Système laitier spécialisé, 300 000 litres de lait vendu

1,6 UMO, 40 vaches laitières Prim'Holstein à 7800 l

43 ha d'herbe (ensilage et foin), 9 ha de maïs et 9 ha de céréales

BL44

Système laitier spécialisé, 455 000 litres de lait vendu

2,1 UMO GAEC, 65 vaches laitières Prim'Holstein à 7300 l

70 ha d'herbe (ensilage et foin), 15 ha de maïs et 17 ha de céréales

BL46

**Zone à maïs
favorable**

Système lait spécialisé, 446 000 l de lait vendu

2 UMO GAEC - 57 vaches laitières Prim'Holstein à 8470 l

41 ha de prairies (ensilage et foin), 11 ha de maïs et 7 ha de céréales

BL50